



Ateliers de travail sur les droits économiques et sociaux essentiels

Panel 3 « accès aux services sociaux de base et développement humain »

Dakhla

12 et 13 mars 2013

Conformément à la démarche participative initiée par le CESE pour l'élaboration du Modèle de développement régional pour les provinces du sud, des ateliers de travail sur les droits économiques et sociaux essentiels ont été organisés le 12 et 13 mars 2013 dans la Région Dakhla.

L'atelier sur le thème « **accès aux services sociaux de base et développement humain** », programmé en deux séances, a été présidé par Mr. Abdellah Mouttaqi.

Première séance

Un nombre de cadres, d'experts, de représentants de la société civile et des services extérieurs de certains secteurs ont pris part à la séance qui a duré près de deux heures et demie.

Suite à deux exposés présentés par des participants membres, la première séance a eu comme **sujet de débat l'accès aux services de santé de base, l'amélioration du système éducatif et la formation professionnelle** en prenant en considération les particularités des provinces du sud.

Concernant le premier exposé, il a traité le thème « **accès aux services de santé dans la région Oued-Eddahab-Elgouira** ». De ce fait, il a traité les points suivants :

- Les infrastructures du secteur privé et public dont bénéficie la région,
- Les ressources humaines toutes catégories confondus,
- Les équipements et les moyens de transport,
- Les projets programmés par le Ministère de la Santé dans la région,
- Les besoins en termes d'infrastructures dans chaque province de la région Oued-Eddahab-Aousserd.

Quant au second exposé, il a traité le thème « amélioration du système éducatif et de la formation professionnelle et son adaptation aux spécificités régionales ». Il a ainsi abordé les éléments suivants :

- Les principaux indicateurs du système éducatif,
- Les principaux acquis éducatifs de la région,
- Les contraintes et les solutions proposées.

Ensuite, les membres de l'atelier ont tenu un débat dont les conclusions ont été les suivantes :

◆ **Secteur de la santé :**

- Renforcer les infrastructures sanitaires et les pouvoir en équipements nécessaires,
- Pallier le besoin en cadres médicaux en prenant en compte la situation particulière de la province d'Aousserd.
- Instaurer des incitations susceptibles d'assurer la stabilité du personnel médical,

- Lancer dans les plus brefs délais le projet de réhabilitation de l'hôpital provincial en hôpital régional.
Réaliser le projet de construction de l'institut de formation des cadres de santé,
- Créer un centre national de transfusion,
- Ouvrir une branche régionale de la CNOPS.

◆ **Secteur de l'enseignement :**

- Elargir l'offre d'éducation après le baccalauréat à travers la création de nouvelles unités de formations universitaires,
- Créer le Centre régional des métiers de l'Education et de la Formation,
- Assurer les conditions de stabilité au profit des ressources humaines et cadres éducatifs et imposer les mouvements de mutation,
- Assurer les conditions nécessaires pour les élèves des classes préparatoires (bâtiment réservé, habitations...) et encourager l'apprentissage des langues étrangères.
- Accorder l'attention nécessaire à l'enseignement primaire et à l'orientation pédagogique,
- Assurer les conditions nécessaires à l'accès à l'enseignement en faveur des élèves en situation d'handicap,
- Améliorer la visibilité des services offerts aux bénéficiaires de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales.
- Prendre en considération la culture locale dans les activités officielles et parallèles.
- Créer des instituts de formation professionnelle dont les spécialités seront en corrélation avec des secteurs productifs dans la région (pêche, agriculture, tourisme, entrepreneuriat...)

De manière générale, un certain nombre d'intervenants a traité la problématique du Transport routier et aérien ainsi que le déficit de services de base et de services sociaux dans la province d'Aousserd.

Deuxième séance

Les participants à cette séance ont traité les sujets du développement des compétences des populations des provinces du sud et leur participation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales dans ces provinces. Ainsi, deux exposés ont été présentés lors de cette deuxième séance :

Premier exposé : Renforcement des capacités de la population locale de la région du sud

Les membres participants ont abordé les éléments suivants :

- La gouvernance dans les politiques publiques économiques et sociales
- Le facteur humain en tant que levier principal du développement humain

- La gouvernance dans la géopolitique des provinces du sud
- Le développement local et la participation de la population dans sa réalisation.

Deuxième exposé : la participation de la population à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales dans les provinces de sud.

Les membres participants ont abordés les points suivants :

- La problématique du développement des compétences des populations locales
- Un état des lieux et une mise en valeur des compétences existantes en tant que première étape pour un réel développement de ces compétences
- L'objectif du renforcement des compétences des populations locales
- Le tissu associatif comme modèle d'unités sociétales susceptibles d'aider au développement des compétences de la population locale ainsi que les problématiques et la réalité auxquelles ce tissu associatif fait face.

◆ **Les propositions avancées lors de l'atelier par les participants ont porté sur :**

- La mise en place d'un contrat social basé sur les droits et devoirs et permettre à la société civile d'être un acteur fondateur et participant actif dans le développement régional,
- La consolidation des compétences et cela en assurant une formation continue au profit des acteurs associatifs,
- La mise en avant du facteur humain et cela à travers la formation et le développement des compétences en vue de permettre une participation active dans la mise en place du modèle de développement,
- Permettre à l'aide sociale de jouer le rôle de moyen d'insertion et de cohésion sociale,
- Mettre en corrélation l'aide octroyée aux associations à un travail en parallèle de suivi et d'encadrement. Il faudrait également d'établir des passerelles de communication (savoir et formation technique) avec la population, les élites et les autorités,
- Encourager l'action sociale et solidaire/mutualité (économie sociale)
- Mettre fin aux complexités bureaucratiques qui entravent le travail de l'action associative,

Lors de la dernière séance, les points suivants ont été soulevés :

- Lancer des projets immobiliers au profit de la population locale et encourager les investisseurs immobiliers
- Mettre en place des laboratoires pour la valorisation des produits halieutiques,
- Respecter les droits de l'Homme dans la région

- Réformer le système judiciaire
- Aménager et remettre en état la route liant les différentes provinces du sud au restant du territoire national
- Respecter le patrimoine culturel hassani
- Faire participer la population des provinces du sud dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement dans la région.
- Encourager l'action coopérative
- Résoudre le problème des mines dans la zone d'Aousserd.